FO Agriculture

Union des Syndicats Force Ouvrière du Ministère chargé de l'Agriculture et de ses Etablissements publics

Déclaration liminaire

A Paris, le 19 novembre 2025

Comité social d'administration de l'Alimentation

19 novembre 2025

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité social d'administration de l'Alimentation,

Après vingt ans passés en abattoir, rares sont les TSMA qui en sortent indemnes : douleurs chroniques, troubles musculo-squelettiques, travail de nuit, en milieu humide, reclassements forcés, et probablement, diminution de l'espérance de vie en raison de ces conditions pénibles. Ces réalités, connues de tous, illustre la pénibilité extrême de leurs missions et l'exposition constante aux risques professionnels auxquels ils sont confrontés.

Pourtant, malgré ces conditions éprouvantes, les agents travaillant en abattoir ne bénéficient toujours pas de la reconnaissance en catégorie active. Cette injustice flagrante nourrit une colère immense chez ces professionnels, dont la légitimité est ignorée depuis bien trop longtemps.

La décision de la DGAFP de refuser **"par principe"** cette reconnaissance est incompréhensible et profondément démobilisatrice.

Ce n'est certainement pas une telle annonce qui encouragera les collègues à rester en poste ou à venir travailler en abattoir. **FO Agriculture** refuse tout fatalisme et engage la reprise des travaux sur ce dossier pour que notre ministre s'engage politiquement sur ce dossier comme elle le fait pour défendre les professions agricoles et industries agro-alimentaire. Il y va de l'avenir de notre ministère.

FO Agriculture commence donc cette séance en exigeant que cette réalité soit enfin pleinement prise en compte et que des mesures concrètes soient mises en œuvre sans délai.

Cette déception est d'autant plus forte que le SRH du MAASA nous a présenté, il y a quelques jours, son projet de supprimer la NBI pour l'ensemble des agents du programme 206. Or, cette indemnité constitue l'un des derniers leviers d'attractivité, de reconnaissance de l'expertise et de la technicité de certaines missions, améliore le calcul de la retraite en majorant le traitement pris en compte dans la pension. Sa suppression priverait les agents à la fois d'un signe concret de valorisation de leur mission et d'un avantage réel pour leurs droits à la retraite.

FO Agriculture le dit clairement : **retirer la NBI à ce moment-là serait une faute majeure**, un signal négatif supplémentaire envoyé aux agents.

Quant à la revalorisation annoncée de l'IFSE, **FO Agriculture** a dénoncé des modalités qui restent très insuffisantes face à l'érosion du pouvoir d'achat et aux enjeux d'attractivité, en particulier pour les agents du "dernier kilomètre". Les catégories B et C, une fois de plus, apparaissent comme les grandes perdantes de cette revalorisation, qui ne répond pas à la réalité de l'importance de leurs missions, vantées comme essentielles par l'administration.

Sécrétariat FO Agriculture
78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP
Tel. : 01 49 55 40 04 / 52 84
Mél : foagriculture@agriculture.gouv.fr

Sécrétaire général de FO Agriculture
78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP
Tel. : 06 11 54 05 32
Mél : jean-christophe.leroy@agriculture.gouv.fr

https://fo-agriculture.fr/

C'est dans ce contexte déjà tendu et démotivant pour les agents que nous portons les autres préoccupations majeures suivantes.

1. Temps de travail en abattoir : dérives, disparités et nécessité urgente de clarification

FO Agriculture est alerté par de nombreuses remontées faisant état de **révisions de règlements intérieurs** et de pratiques locales remettant en cause le temps de travail des agents. Dans certains départements, on parle même de pressions pour récupérer des heures négatives non imputables aux agents, assorties de menaces d'absence de service non-fait. Les interprétations locales de la réglementation et de la note de service sur le temps de travail en abattoir sont **totalement disparates**, ce qui crée une inégalité de traitement entre abattoirs.

FO Agriculture exige **la mise en place immédiate du groupe de travail déjà demandé lors des instances précédentes**, chargé de clarifier la note de service et d'élaborer une **FAQ nationale** sécurisant les droits des agents. Aucun agent ne doit avoir moins de droits en fonction de l'abattoir dans lequel il travaille.

2. Police sanitaire unique (PSU)

Quel bilan du transfert des missions CCRF ?

Trois ans après la reprise des missions PSU, **FO Agriculture** demande un **bilan structuré**, notamment sur les autres missions transférées des Fraudes : inspections des denrées végétales destinées à la consommation humaine, contrôle des additifs alimentaires, et plus largement toutes les tâches impactées par la perte de compétences et d'effectifs.

Ce bilan doit inclure :

- Évaluation de l'intégration des agents exCCRF ;
- Identification des difficultés rencontrées dans l'ensemble des missions PSU ;
- Définition des mesures d'accompagnement nécessaires ;
- Perspectives d'amélioration pour l'organisation et la continuité des missions.

Les agents ont besoin d'un **cadre clair**, d'un **soutien réel** et d'une **stratégie opérationnelle solide** pour pouvoir accomplir leurs missions dans des conditions de travail acceptables.

Alertes, additifs et améliorants alimentaires, PS/PC en "Alimentation animale" : une surcharge devenue structurelle

Les remontées des équipes sont sans ambiguïté : la **surcharge de travail liée à la mise en place de la PSU, notamment avec les re-contrôles en remise directe, les fermetures d'établissements, les inspections des denrées végétales destinées à la consommation humaine ou encore celle portant sur les additifs alimentaire, la gestion des alertes en alimentation animale**, les prélèvements PS/PC, reste extrêmement élevée. Cette situation exerce une pression constante sur les agents, et l'absence de renforts rend la gestion quotidienne des alertes **insoutenable**.

FO Agriculture alerte sur une fatigue profonde des agents et une perte de sens alimentées par un manque d'anticipation et d'organisation.

3. NBI : opacité persistante et manque de données nationales

FO Agriculture rappelle que, lors du dernier groupe de travail, il nous a été indiqué qu'il n'existe même pas une **cartographie nationale complète des abattoirs**, incluant leur tonnage réel. Comment envisager une réforme de la NBI sans donnée fiable ?

FO demande :

- Les **motifs précis** de la suppression envisagée pour les agents du programme 206,
- La **quantification exacte** des points retirés,
- Et la **cartographie nationale complète et actualisée** des abattoirs classés en tonnage.

4. Logiciels informatiques : pannes incessantes et frein au service public

Les logiciels sont restent un **irritant majeur** :

- lourds,
- non ergonomiques,
- et sujets à des **pannes nationales régulières et paralysantes**.

Dans certains services, des demi-journées – voire des journées entières – sont perdues. Avec des effectifs déjà insuffisants, ces pertes de temps deviennent un véritable frein opérationnel et un facteur d'épuisement pour les équipes.

FO Agriculture demande un **plan de fiabilisation** des logiciels métiers, un suivi transparent des incidents, et des engagements clairs sur leur amélioration.

5. PLF 2026 et BOP 206 : FO exige un éclairage budgétaire complet

FO Agriculture renouvelle sa demande d'un **point spécifique et détaillé** sur les impacts du PLF 2026 sur le BOP 206 :

- moyens par action,
- évolution des effectifs,
- indicateurs de performance et leur cible,

Les agents ont besoin de visibilité pour comprendre comment leurs missions pourront être tenues dans les années à venir.

6. Brexit Reset : calendrier, impacts, visibilité pour les équipes

L'accélération du mandat de négociation sur le *Brexit Reset* appelle des clarifications immédiates. Lors du groupe de travail miroir du 5 novembre 2025, la DGAL a exposé un contexte d'incertitude majeure : absence de calendrier imposé, versions successives du projet de mandat, adoption potentielle le 17 novembre, et impacts encore flous pour les agents des SIVEP et, plus largement, pour tout le BOP 206.

Dans ce cadre, **FO Agriculture** demande :

- **Le calendrier prévisionnel** des négociations SPS et ETS ;
- **L'analyse de l'administration** sur les raisons et les conséquences de l'accélération du processus ;
- **Les impacts opérationnels** attendus pour les SIVEP et l'ensemble des services concernés.

La DGAL a présenté une méthodologie de travail fondée sur la co-construction, la mise à jour des PCA nationaux et locaux, et l'élaboration de propositions avant fin 2025. Elle a également présenté des **fiches statutaires** (titulaires, stagiaires, CDI, CDD) à finaliser précisant les droits, obligations et dispositifs d'accompagnement en cas de restructuration, ainsi que la cartographie des interlocuteurs RH mobilisables : IGAPS, RAPS, gestionnaires de proximité, assistant social, médecine de prévention, etc.

Pour **FO Agriculture**, ces informations nécessitent une **vigilance accrue** : les agents doivent disposer d'une vision claire des scénarios possibles, comprendre les dispositifs de reclassement et connaître leurs droits. Ils doivent surtout pouvoir **anticiper, se préparer et être informés**, alors même que les enjeux opérationnels — continuité des missions aux frontières, réorganisation potentielle des SIVEP, évolution des effectifs — demeurent encore insuffisamment explicités.

7. Heures supplémentaires lors de la crise DNC : reconnaissance indispensable

FO Agriculture dénonce les situations où des agents volontaires mobilisés dans le cadre de gestion de crise et plus particulièrement pour la crise DNC n'ont **pas pu récupérer leurs heures supplémentaires effectuées lors de leurs interventions dans les départements en souffrance.**

C'est inadmissible.

Nous demandons :

- Les consignes nationales écrites,
- Les garanties pour la récupération effective des heures.

Sanctionner les agents volontaires revient à décourager toute mobilisation future.

Conclusion

En définitive, **FO Agriculture** demande que l'ensemble des revendications portées aujourd'hui soit entendu et suivi d'actions concrètes, à la hauteur des enjeux et de la réalité vécue sur le terrain par les agents. Il est impératif de garantir à nos agents valorisation, reconnaissance et conditions de travail dignes, sans quoi l'avenir du service public alimentaire et l'attractivité de nos métiers seront irrémédiablement compromis.

FO Agriculture attend de votre part un engagement ferme pour préserver l'expertise, la santé et la motivation des agents, et appelle à une mobilisation collective pour défendre le sens et la qualité de nos missions. Ne rien faire, c'est accepter le déclassement et le découragement. C'est pourquoi **FO Agriculture** restera pleinement mobilisé et exige des réponses claires, ambitieuses et rapides à toutes les questions soulevées aujourd'hui.

L'équipe FO Agriculture

Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr